

PLAINE DE VACANCES COMMUNALE - LA PLAINE JALHAY-SART

Introduction

L'Administration communale de Jalhay est inscrite dans le décret ATL depuis 2014. Elle s'est engagée à respecter le Code de qualité de l'accueil ; à savoir :

- ✓ Soutenir le développement d'une politique générale de l'enfance conçue pour promouvoir le bien-être de tous (enfants et parents) ;
- ✓ Mettre en place des principes psychopédagogiques pensés, orientés et organisés en fonction d'une recherche de qualité ;
- ✓ Organiser des activités adaptées aux rythmes et aux besoins des enfants ;
- ✓ Eviter toute forme de discrimination : sexe, race, origine socio-culturelle ou socio-économique ;
- ✓ Assurer un encadrement par du personnel qualifié et en nombre suffisant ;
- ✓ Favoriser les relations avec les parents, les collectivités et les associations locales ;

Dans ce contexte, la création des plaines de vacances était devenue primordiale compte tenu de la demande formulée par la population et au vu de la pertinence de proposer une offre d'accueil répondant aux besoins des parents et des enfants durant les congés scolaires.

Les plaines de vacances sont décrites par l'ONE comme des « services d'accueil » d'enfants pendant les vacances. Ces espaces sont encadrés par des équipes d'animation qualifiées et qui ont pour mission de « contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires » (décret du 17 mai 1999).

Les centres de vacances ont pour objectifs de favoriser :

- ✓ Le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique des jeux, de sport ou d'activités de plein air ;
- ✓ La créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions ;
- ✓ L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
- ✓ L'apprentissage de la citoyenneté et la participation.

Depuis juillet 2018, l'Administration communale de Jalhay met à la disposition des enfants de 3 à 12 ans et des parents, une plaine communale de vacances durant les congés scolaires : Automne, Hiver, Détente, Printemps et Été. Le nombre de semaines peut varier d'une année à l'autre en fonction des besoins et des jours fériés.

Les activités proposées pendant ces plaines seront variées et permettront à chaque enfant de plonger dans un nouveau monde à chaque semaine, soutenues par un thème central. Que ce soit l'univers des Pokémon, de Peter Pan, de Madagascar ou d'autres, chaque thème sera accompagné d'un décorum soigneusement conçu et de jeux adaptés qui plongeront les enfants dans cette aventure. Par exemple, lors de la semaine thématique Cars, nous ne nous contenterons pas d'un simple jeu de Stratégo, mais proposerons une version spéciale avec des cartes représentant les célèbres voitures de Cars. De même, des parcours d'aventure, des chasses aux trésors ou des constructions de cabanes seront aussi mis en scène pour renforcer l'immersion. Certaines activités, comme des bricolages, des ateliers créatifs ou des jeux de société, auront également lieu en intérieur, mais toujours en lien avec le thème. L'objectif est de stimuler l'imagination, favoriser la coopération et permettre aux enfants de vivre des vacances pleines de fantaisie, sans pression de performance ou d'acquisition de savoirs.



LA PLAINE JALHAY-SART - PROJET PÉDAGOGIQUE

Les parents sont invités à lire attentivement ce projet pédagogique ainsi que le ROI.

1. POUVOIR ORGANISATEUR (PO)

- ✓ Collège communal de Jalhay - rue de la Fagne, 46 - 4845 Jalhay
- ✓ Forme juridique : Pouvoir public.
- ✓ N° de compte bancaire : BE71 0910 0043 0869 (ou coda BE23 0971 6323 1091)
- ✓ Responsable du PO : Monsieur Eric LAURENT, échevin de l'enseignement
- ✓ Personne de contact : Madame Céline VERVIER, coordinatrice CDV ; plainejalhaysart@jalhay.be ; TEL : 087/379 146 ; GSM : 0476/604 837.

2. OBJECTIFS

Les buts des activités proposées lors de ces plaines sont :

- ✓ d'offrir des stages ludiques, diversifiés et enrichissants à tous les enfants ;
- ✓ de donner la possibilité aux parents, notamment à ceux qui travaillent, de concilier leur vie professionnelle et familiale, en offrant à leurs enfants un lieu proche de chez eux, adapté à leurs besoins et accessible financièrement ;
- ✓ de favoriser la citoyenneté et les habitudes saines (alimentation saine et variée, tri des déchets, hygiène de vie, ...) ;
- ✓ d'harmoniser les stages en veillant à équilibrer des activités culturelles, sportives, nature, créatives, ... ;
- ✓ de prendre en considération l'intérêt et la motivation des enfants en fonction de leurs âges ;
- ✓ de promouvoir l'intégration sociale et l'apprentissage de l'autonomie.
- ✓ de développer l'esprit créatif autour d'un thème (sauver le carnaval, les jeux vidéo, les jeux olympiques, Disney, ...).

3. PUBLIC CIBLE

- ✓ Les enfants de 3 à 12 ans sans discrimination d'appartenance sociale, culturelle ou religieuse.
Les parents d'enfants présentant des besoins spécifiques peuvent prendre contact avec la coordinatrice du service CDV (Madame Céline VERVIER). Chaque enfant étant différent, les possibilités d'accueil seront évaluées au cas par cas en fonction du personnel encadrant disponible et du lieu d'organisation de la plaine.
- ✓ Priorité est donnée aux enfants :
 1. habitants la commune ;
 2. dont l'un des parents travaille sur la commune ;
 3. sur base de la date de demande d'inscription.

4. INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Les plaines de vacances se dérouleront dans les écoles communales car elles offrent la plus grande polyvalence et sont choisies de manière à harmoniser les offres de stages sur le territoire.

Ces infrastructures répondent, de par leur nature première, à des normes de sécurité et d'hygiène et sont équipées de matériel adapté aux enfants. Les locaux mis à disposition ont les avantages suivants : proximité d'espaces verts, espaces extérieurs sécurisés, sanitaires adaptés, téléphone, eau potable, pharmacie, coin sieste, ...

En plus de ces infrastructures, nous mettons un accent particulier sur les sorties extérieures qui offrent des opportunités de découverte de l'environnement. Les enfants pourront partir à la recherche d'aventures en jouant et en construisant des cabanes dans les bois ou en participant à des courses d'orientation dans le village. En fonction des thèmes de la semaine, ces sorties peuvent être enrichies par des excursions plus lointaines, comme une visite à Forestia (pour le thème "La nature") ou au musée du chocolat (pour un thème inspiré de *Charlie et la Chocolaterie*). De plus, pour diversifier les expériences et enrichir l'apprentissage, nous proposons également des activités variées en intérieur avec des partenaires comme la police, Intradel, la Croix-Rouge, et bien d'autres.

5. TAUX D'ENCADREMENT

Les normes d'encadrement sont celles édictées par la Communauté Française pour les centres de vacances, à savoir :

- ✓ Un animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans ;
- ✓ Un animateur par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans.
- ✓ Un animateur sur trois doit être breveté.
- ✓ Un coordinateur par semaine.

6. LE PERSONNEL ENCADRANT

L'encadrement sera assuré par une équipe d'animateurs formés et compétents :

- ✓ Un coordinateur breveté ou assimilé (H/F) responsable ;

Et, suivant le nombre d'enfants inscrits :

- ✓ Un animateur breveté ou assimilé (H/F) ;
- ✓ Des animateurs (H/F) non brevetés

Plusieurs rencontres et réunions de travail entre les animateurs et la coordination sont organisées préalablement à la plaine en vue de préparer de façon optimale les différentes activités. Préparation du thème, du projet, du planning de jeu, du fil conducteur, du matériel didactique,

Pour permettre de garder une cohérence d'action, d'améliorer le fonctionnement général de l'accueil et de peaufiner les activités des futurs stages, une évaluation ponctuelle et globale des semaines de plaine de vacances est faite après chaque semaine et chaque période.

L'équipe d'animation prend soin de réaliser des débriefings afin de recueillir les avis, les envies et les idées des enfants, dans le but d'améliorer l'animation en fonction de leurs besoins et attentes.

L'équipe d'animation se réunit tous les vendredis en fin de semaine pour évaluer la plaine, l'encadrement, le thème, les jeux,

Le coordinateur assure :

- ✓ Le recrutement et l'engagement d'un personnel qualifié conformément aux décisions du collège;
- ✓ La création du planning de travail des animateurs (horaire-équipe) ;
- ✓ La création du planning d'animation en coopération avec l'équipe d'animation;
- ✓ La supervision, l'orientation, l'aide et l'information de l'équipe ;
- ✓ Le relais entre le bureau et l'équipe ;
- ✓ La promotion des plaines de vacances (page internet, Facebook, brochure, bulletin communal,...) ;
- ✓ L'aspect administratif en conformité avec les attentes de l'ONE ;
- ✓ La comptabilité relative à la période d'accueil ;
- ✓ Le secrétariat (inscriptions, attestations fiscales et/ou pour les mutualités, ...) ;
- ✓ La répartition des enfants en groupe d'âge ;
- ✓ L'animation d'activités lors des stages en coopération avec l'équipe d'animation ;
- ✓ La création du matériel didactique en coopération avec l'équipe d'animation ;
- ✓ Le climat de confiance entre parents, animateurs et enfants.
- ✓ Le coordinateur assure la liaison entre parents, animateurs dans le cadre de l'intégration des enfants à besoins spécifiques. Il reçoit les demandes et envisage ce qui est de l'ordre du possible en fonction de l'encadrement disponible, de la disposition des locaux et des besoins de l'enfant (possibilité de les rencontrer ou non).

L'équipe d'animation, en coopération avec le coordinateur, a pour mission :

- ✓ D'établir un planning d'animation suivant un thème choisi;
- ✓ De mettre en commun les différentes activités prévues ;
- ✓ De créer du matériel didactique (ex : fil conducteur) spécifique au thème ;
- ✓ D'être l'interlocuteur privilégié de l'enfant afin de lui garantir toute la stabilité et l'équilibre nécessaires. Il respectera son rythme et favorisera son autonomie ;
- ✓ D'aménager et d'entretenir les locaux ;
- ✓ D'établir un règlement interne pour le respect de l'autre et de soi-même ;
- ✓ De discuter des problèmes éventuels et de négocier des solutions ;
- ✓ D'établir une évaluation, un bilan avec le coordinateur ;
- ✓ D'établir un climat de confiance avec les parents par une communication efficace.

L'animateur est responsable du groupe d'enfants qui lui est confié. Il veillera à établir un climat de confiance et de convivialité. Il donnera l'envie aux enfants de s'impliquer dans les activités proposées.

L'animateur s'engage à :

- ✓ respecter les horaires ;
- ✓ adopter un comportement professionnel ;
- ✓ s'assurer que les enfants soient toujours sous surveillance ;
- ✓ adopter un langage respectueux ;
- ✓ adopter une tenue vestimentaire adaptée à sa tâche ;
- ✓ respecter et ranger le matériel mis à sa disposition.

Lors de sorties (en rue, piscine ou autre), l'animateur encadrera son groupe de manière sécurisée. Il emmènera une liste des enfants présents et une trousse de secours. Il veillera à véhiculer une bonne image de la plaine.

7. PROJET ÉDUCATIF

L'enfant au centre

Chaque enfant est une personne unique, et il occupe une place centrale dans nos activités. Il bénéficie d'un cadre sécurisant, adapté à ses besoins. Les activités sont pensées en fonction de l'âge des enfants, avec des groupes séparés pour les 3-6 ans et les 6-12 ans. Cependant, il est aussi possible de réaliser des jeux intergénérationnels, où les plus grands et les plus jeunes jouent ensemble. Ce mélange est un véritable atout : les grands aiment s'occuper des plus jeunes, ce qui leur donne un sentiment de responsabilité, en se sentant "responsables" de quelqu'un. Pour les plus jeunes, cela leur permet de suivre un grand, ce qui les rassure et leur donne confiance dans le jeu. Par exemple, dans un jeu comme Stratège, un grand et un petit peuvent faire équipe et affronter d'autres binômes, créant ainsi des liens et favorisant l'intégration des groupes.

La plaine de vacances est avant tout un lieu de ressourcement, de plaisir et de découverte. Le bien-être des enfants est au cœur de notre approche. Un climat de confiance, instauré entre l'équipe d'animation, les parents et les enfants, est essentiel pour que chacun puisse s'épanouir pleinement.

Les enfants participent activement à l'organisation de leur temps en ayant l'opportunité de faire des choix et de prendre part à des décisions. Des temps de parole sont régulièrement organisés pour recueillir leurs envies et leurs besoins. Les animateurs sont là pour les écouter et ajuster les activités en conséquence.

Dès leur arrivée, un décorum thématique est mis en place, créant un environnement sécurisé et accueillant. Les animateurs prennent soin de comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant et d'adapter leur accompagnement pour favoriser une intégration en douceur.

Les groupes de jeux sont souvent renouvelés (équipe de deux, 4 équipes, jeux seule, ...) pour encourager les échanges et permettre à chaque enfant de rencontrer de nouveaux camarades. Par exemple, le lundi, des jeux de découverte sont organisés pour faciliter les premières rencontres et créer des liens. Au fil de la semaine, les équipes sont réorganisées en fonction des envies, des besoins et des rythmes des enfants, pour que chacun se sente à sa place et puisse participer pleinement. L'objectif est de favoriser l'intégration, les échanges et l'autonomie dans un environnement bienveillant et ludique.

Bouger pour sa santé

La plaine propose des activités à caractère sportif variées et adaptées à l'âge, à la motivation, aux capacités et aux besoins de chaque enfant, dans la mesure du possible en plein air.

Ces activités permettent autant le divertissement que le développement des capacités, avec un esprit de fair-play et d'entraide.

Elles s'inscrivent également dans l'apprentissage d'une hygiène de vie équilibrée et pointent les besoins physiologiques fondamentaux des enfants par une attention particulière aux besoins vitaux tels que : boire, manger, respirer, bouger, se reposer, ...

Créer pour se révéler

La créativité est mise en avant par des activités qui favorisent l'imagination, la liberté d'expression et le plaisir. L'enfant est considéré comme étant acteur de ses activités au sein d'un cadre adapté mis à sa disposition.

La découverte de différentes techniques permet à l'enfant de s'exprimer et de se connaître en tenant compte de ses aptitudes et de ses limites. La création peut être diverse et toucher de nombreux domaines comme les arts plastiques, la musique, la danse, le théâtre, ...

L'important n'est pas le résultat, mais le chemin parcouru pour y arriver et le plaisir que l'enfant y a pris.

L'imaginaire est un espace magique à cultiver.

Respecter pour se sociabiliser

Le groupe est à la fois une richesse et une limite à la liberté individuelle. Il n'est pas toujours simple de jouer ensemble, l'intégration sociale par l'acceptation de la différence et des limites de chacun est alors primordiale.

La plaine contribue également à l'apprentissage de la confiance en soi et aux autres, elle permet de construire et de se construire ensemble.

La citoyenneté est mise en avant par l'explication et la mise en application d'un ensemble de règles cohérentes et de valeurs communes basées sur l'entraide, la solidarité, le respect et l'acceptation des autres ainsi que la liberté d'expression dans un esprit de réciprocité et de responsabilité.

8. LES DIFFÉRENTS MOMENTS D'UNE JOURNÉE

a) Le temps libre :

L'enfant peut jouer librement. Il choisit ses jeux et ses camarades en fonction de ses envies. Il a l'opportunité d'en changer quand bon lui semble. L'adulte n'intervient pas dans ses choix. Pour ce faire, les lieux d'accueil sont équipés de jeux divers (poupées, autos, lecture, dînette, dessin, jeux de société, *jeux d'extérieur*, ...) avec lesquels l'enfant joue à son rythme dans un monde qu'il détermine lui-même.

b) Le temps dirigé :

Des activités préparées autour d'un thème (ex : La nature, les super héros) sont proposées lors des journées. Nous mettons l'accent sur l'importance de la diversité de ces activités : artistiques, sportives, créatives, de coopération, jeux d'équipe, jeux d'opposition, ...

Durant la journée, nous proposons aux enfants de participer à des activités ou des jeux de groupe autour du thème de la semaine. Ces jeux / défis permettent aux enfants d'accepter les défaites, d'être perdant ou de perdre en équipe mais aussi d'accepter les victoires, d'attendre son tour, d'écouter et de laisser les autres s'exprimer, de trouver sa place et son influence dans un groupe ainsi que de laisser la place aux autres membres de l'équipe.

Les jeux de coopération permettent aux enfants de découvrir qu'il y a plus dans deux têtes que dans une. Ils prennent aussi conscience de l'importance de la solidarité pour atteindre un objectif en équipe : comment s'organiser, comment répartir les tâches, etc. La coopération s'apprend soit sous forme de jeux de société, jeux de ballons, jeux de courses-poursuites, chasse au trésor ou encore à travers des activités créatives, de bricolages, parachute, cuisine, ...

c) Le temps de midi et les collations

Les repas et les collations sont pris ensemble dans un local ou à l'extérieur, tout en respectant les spécificités de chaque groupe d'âge. Les temps de midi sont assurés par les animateurs suivant une tournante préalablement établie. Les enfants apportent leur pique-nique, collations et boissons en suffisance pour la journée. De l'eau est mise gratuitement à leur disposition, ils peuvent se servir suivant leurs besoins. A l'occasion d'activités cuisine, les réalisations sont partagées entre tous les enfants.

d) L'accueil du matin et du soir

Les animateurs chargés de l'accueil du matin et/ou du soir transmettent les informations aux parents (activités prévues, sorties, besoins particuliers, événements marquants de la journée, ...).

De même, les parents peuvent profiter de ce moment pour signaler l'une ou l'autre chose concernant leur enfant.

L'animateur en place prend soin de noter ces informations dans le carnet de communication qui doit être lu par l'ensemble de l'équipe, quotidiennement.

L'animateur responsable doit également remplir le registre d'arrivée et de départ en notant l'heure d'arrivée et l'heure de départ de chaque enfant, ainsi que les détails sur la personne qui reprend l'enfant et à quelle heure. Des remarques supplémentaires peuvent également être ajoutées, le cas échéant.

e) Objectif principal

L'objectif principal de la plaine Jalhay Sart est de permettre aux enfants de vivre un vrai temps de Vacances.

Le pouvoir organisateur
Par le Conseil,

Le Directrice Générale,

La Bourgmestre,

Béatrice ROYEN



Victoria VANDEBERG